

Association « le panier foyen »

Contrat : **Merguez – valable de novembre 2025 à février 2026**

**La productrice : Kirsten Van der Horst, éleveuse de brebis en agriculture biologique au Fleix
06 52 07 79 46 mail : labergeriedudrie@gmail.com**

S'engage :

-à livrer le(s) paquet(s) le deuxième mardi du mois entre 18h et 19h sous la halle, boulevard Larégnère, à Sainte Foy la Grande. Chaque paquet **congelé** pèse entre 500g et 600g et contient 5 ou 6 merguez.

-à encaisser les chèques un à un au début de chaque mois,

-à informer les consommateurs de tout changement de son mode de production.

L'adhérent :

NOM, Prénom :

Adresse :

Email :@.....

Tel portable : ____/____/____/____/____

S'engage :

- à venir chercher, le deuxième mardi du mois, le(s) colis commandé(s) entre 18h et 19h sous la Halle, bld Larégnère à Ste Foy la Grande.

- à s'organiser en cas d'absence pour qu'une autre personne puisse récupérer son colis (en cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué),

- à être solidaire du producteur et des aléas de la production,

- à remettre à la coordinatrice Nadine Rébier, 06 43 24 57 32 à la signature du contrat, les chèques au nom de Kirsten Van Der Horst.

Fréquence des commandes :

Veuillez indiquer, pour chaque livraison, le nombre de paquets :

11 novembre :	9 décembre:	13 janvier :	10 février :	TOTAL :
.....X 8€ =.....€X 8 €=€X 8€ =€X 8 € =.....€€

Nombre de chèques :

Les deux parties s'engagent également à être à jour de leur adhésion à l'association, et à participer à son bon fonctionnement.

Fait à Sainte Foy la Grande,

Signature de l'adhérent,

Signature du producteur,

Un double du contrat sera fourni sur demande.